Communiqué de presse du 27.9.2022

Helvetiastrasse 17 Case postale 325 3000 Berne 6 Tél. 031 350 89 89 Fax 031 350 89 88 admin@holz-bois.ch www.holz-bois.ch

Marché des feuillus

IBS demande une utilisation en cascade – y compris pour les feuillus

Les feuillus que sont le hêtre, le chêne et le frêne sont traditionnellement utilisés pour des aménagements intérieurs de qualité, comme parquets ainsi que pour la fabrication de meubles. Du fait que des éléments de construction en feuillus sont non seulement visuellement attrayants, mais possèdent également de bonnes propriétés statiques, ils sont de plus en plus utilisés comme éléments de renforcement dans la construction en bois de plusieurs étages.

Avec le changement climatique, les feuillus ont de plus en plus tendance à remplacer l'épicéa, dans les forêts de plaine, en Suisse. Malgré cela, les scieries suisses ont toujours plus de mal à obtenir des feuillus à scier. Car en l'espace de quelques mois, les prix de l'énergie ont fortement augmenté, et avec eux les prix du bois de feu. De nombreux propriétaires forestiers préfèrent vendre leurs feuillus sous forme de copeaux ou de bûches pour cheminée, plutôt que comme matière première pour l'industrie du bois.

Pour Industrie du bois Suisse, cette évolution est préoccupante. Le bois devrait être utilisé « en cascade », c'est-à-dire d'abord en tant que matériau de construction, puis seulement comme agent énergétique. Le bois peut remplacer des matériaux de construction climatiquement défavorables comme le béton et l'acier. Le CO₂ néfaste pour le climat est fixé durablement dans le bois utilisé dans les constructions, et ainsi neutralisé pour le climat.

Industrie du bois Suisse n'est pas fondamentalement opposée à l'utilisation du bois comme agent énergétique, mais celle-ci ne doit pas prendre le dessus, au détriment d'une utilisation comme matériau de construction. Le subventionnement des chauffages au bois, et bien entendu aussi la crise énergétique actuelle renforcent cette tendance. C'est dès lors à la politique d'adapter les conditions cadre légales en conséquence.

Les scieries apportent également leur contribution à l'amélioration de la situation en étant prêtes à relever les prix d'achat. Dans la perspective de la prochaine saison de récolte de bois, les propriétaires forestiers sont invités à contacter les scieries de feuillus de leur région, afin de fixer des quantités de livraison concrètes et les prix correspondants, pour des feuillus de qualité.

Remarque : la récolte de feuillus est une activité saisonnière ! Les grumes de sciage devraient être récoltées entre les mois de septembre à mars et être rapidement transformées. Si ces grumes sont laissées trop longtemps en forêt, des dommages sont programmés, et il ne reste alors plus que l'utilisation thermique.

Pour tout complément d'information : Michael Gautschi, directeur d'Industrie du bois Suisse, 079 916 98 64